

Conseil Municipal du 11 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil, sous la présidence de M. Jean-Pierre LE ROUX, Maire.

Etaient présents : M. Mmes Jean-Pierre LE ROUX, Maire, Michel FEDERICI, Marie-Line BACHELOT, Sandrine DEBUS, Jérôme CLERET, Adjoints au Maire, Anne CROISE, Jean-Luc BARAGUAY, Sylvie GUITTON, Anna DESPRES, Thierry ABRAHAM, Céline MACHADO DA SILVA, Lionel VILQUIN, Sylvie BALLON, Julien PERIER, Patrice SOTO, Bruno ANQUETIL.

Etait absente excusée : Mme Clémentine SOURCE.

Pouvoirs : M. Jean-Claude COLIN, pouvoir à Mme Sandrine DEBUS, M. Philippe MATHIERE, pouvoir à M. Thierry ABRAHAM, M. Hervé GUITTON, pouvoir à M. Jérôme CLERET, Mme Martine FONTAINE, pouvoir à M. Michel FEDERICI, M. Pascal GATELET, pouvoir à M. Jean-Pierre LE ROUX, Mme Anita CHANU, pouvoir à M. Bruno ANQUETIL.

Monsieur Michel FEDERICI a été élu secrétaire.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

I – Complexe sportif : validation du projet

Ce complexe sportif serait construit sur l'ancien collège qui est désormais une friche et serait destiné aux sections judo, karaté, tennis de table, tir à l'arc et gymnastique volontaire pour une pratique de loisirs.

Monsieur Jérôme Cleret présente l'étude de faisabilité aux membres du conseil et précise que si ce projet était enclenché maintenant, au mieux, ce complexe sportif ne verrait le jour qu'en 2025.

A l'unanimité, le Conseil, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à :

- Lancer l'étude de faisabilité*
- Solliciter des subventions pour ce projet*

II – Nomination d'un correspondant incendie et secours.

Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 et considérant qu'il n'y a pas dans la commune d'adjoint ou de conseiller chargé des questions de sécurité civile, il est nécessaire de désigner un correspondant incendie et secours parmi le Conseil, sachant que le Maire ne peut exercer cette fonction.

Les principales missions sont de :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune.
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde.
- concourir à la définition et à la gestion de la défense contre l'incendie de la commune.
- informer périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

Julien Perier, conseiller municipal se propose pour être ce correspondant, à l'unanimité les membres du Conseil acceptent cette nomination.

III – Mon Logement27 : rapport d’activité 2021

L’assemblée générale de Mon logement27 s’est réunie le 6 mai 2022 pour présenter le rapport d’activité 2021 de la société et l’assemblée générale ordinaire du 30 juin a approuvé ses résultats.

A l’unanimité, après avoir pris connaissance de ce rapport et délibéré, le Conseil Municipal approuve ce rapport.

IV – Contrats d’assurance : attribution et signature du marché

En 2022, un appel d’offres a été lancé pour le renouvellement des contrats d’assurance.

Lots	Prime actuelle	Nouvelle Prime	Evolution
Lot 1 : dommages aux biens et risques annexes	5 130.64 €	6 896.89 €	1 766.25 €
Lot 2 : Assurance des responsabilités et des risques annexes + ancien lot protection juridique	4 954.75 €	5 772.86 €	818.11 €
Lot 3 : Assurance des véhicules et des risques annexes	3 207.02 €	4 962.87 €	1 755.85 €
Lot 4 : Assurance protection fonctionnelle des agents et des élus	320.13 €	300.36 €	-19.77 €
Lot 5 : Assurance statutaires *	45 348.07 €	36 495.62 €	-8 852.45 €
Total	58 960.61 €	54 428.60 €	-4 532.01 €

* Prime variable calculée sur la masse salariale

Ce marché sera conclu pour une durée de 5 ans, soit jusqu’au 31 décembre 2027.

Monsieur le Maire propose d’attribuer les lots 1 et 4 à la SMACL et le lot 5 à SOFAXIS

A l’unanimité, après en avoir délibéré, les membres du Conseil valident cette attribution.

V – Lotissement tranche 1 rue Michel Sébire : attribution des lots

Une consultation a été faite concernant la viabilisation des 11 lots du lotissement rue Michel Sébire.

Le rapport établi par CALDEA propose d’attribuer les lots de la façon suivante :

- Lot 1 – VRD : VIAFRANCE 237 512.10 € HT
- Lot 2 – Eclairage public : CITELUM 4 352.60 € HT
- Lot 3 – Espaces verts : Art du paysage 4 770.00 € HT
- Lot 4 – Contrôle des réseaux : A3SN 2460.00 € HT

A l’unanimité, après en avoir délibéré, les membres du Conseil autorisent Monsieur le Maire à signer ces marchés.

VI – Subvention école Commandant Cousteau classes découvertes

En 2023, deux projets de « classes découvertes » :

- **Projet 1 : classes de CP, CE1, soit 40 élèves**

Le séjour serait organisé au centre de COLLIGNON, du 19 au 23 juin 2023 pour un coût de 13 390 €.

Le Département accorde une subvention de 30 €/élève si la commune subventionne un minimum de 20 % du coût total.

La subvention accordée par la Mairie pourrait s'élever à : 13 390 € x 20 % soit **2 678 €** (soit 66,95 €/enfant).

A l'unanimité, après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent le montant de cette subvention.

- **Projet 2 : 3 classes (ULIS et CM) soit 51 élèves**

Séjour classes découvertes volcans d'Auvergne du 12 au 16 juin 2023 pour un coût de 19 526 €.

Il n'y a aucune subvention du Département (hors Normandie).

Il est proposé pour cette classe découverte :

- ✓ Une subvention à hauteur de 2 678 €
- ✓ Une subvention à hauteur de 66,95 € par enfant, soit 3 414 €
- ✓ Une subvention de 20 % du coût projet soit 3 905 €

A l'unanimité, après en avoir délibéré, le Conseil décide d'accorder une subvention de 66,95 € par enfant pour la 2^{ème} classe découverte, soit 3 414 €

VII – Participation scolaire 2022-2023 SIRP

La commune de Beaumont-le-Roger demande tous les ans aux communes du SIRP « Bray/Ecardenville » de participer aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire Commandant Cousteau.

Pour rappel la participation 2021-2022 était de :

- 350,98 € / enfant scolarisé pour les frais de fonctionnement
- 175,52 €/ enfant scolarisé pour les TAP

La participation sera versée en 2 échéances, l'une en décembre 2022 et l'autre en avril 2023

Vu la commission des Finances, il est proposé d'augmenter légèrement ces tarifs, soit :

- 355 € / enfant scolarisé pour les frais de fonctionnement
- 180 € / enfant scolarisé pour les TAP

A l'unanimité, après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent cette augmentation.

VIII – Participation scolaire 2022-2023 ULIS

La commune de Beaumont-le-Roger demande aux communes dont les enfants sont élèves de la classe ULIS de participer aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire Commandant Cousteau.

Pour rappel, la participation 2021-2022 était de :

- 350,98 € / enfant scolarisé pour les frais de fonctionnement
- 175,52 € / enfant scolarisé pour les TAP

Vu la commission des Finances, il est proposé une légère augmentation, soit :

- 355 € / enfant scolarisé pour les frais de fonctionnement
- 180 € / enfant scolarisé pour les TAP

A l'unanimité, après en avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent ces nouveaux tarifs.

IX – Protection sociale complémentaire : convention de participation santé (mutuelle)

Le Centre de Gestion de l'Eure (CDG27) a lancé une consultation pour la mise en place d'une convention de participation sur la santé (mutuelle).

A l'issue de la procédure de mise en concurrence, « ma Mutame et Plus » a été retenue pour une durée de six ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

Deux choix sont possibles :

- Maintenir le dispositif actuel de labellisation (la collectivité participe aux contrats individuels souscrits par les agents), 20 € mensuel par agent,
- Souscrire auprès du CDG27 à Mutame et Plus. Pour bénéficier d'une participation de la collectivité, chaque agent devra souscrire auprès de cette seule mutuelle (plus de contrat individualisé).

Après étude de la situation, le Maire propose de maintenir le dispositif actuel.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité approuvent la proposition retenue par Monsieur le Maire.

Manifestations diverses

- Samedi 15 octobre 21h, espace Robert Fort : pièce de théâtre « les Cachottiers »
- Dimanche 23 octobre 12h, espace Robert Fort : repas des Anciens
- Week-end 23 et 23 octobre 14h – 18h, salle Jean Cheyrolles : expo Arts Textiles- Association Culturelle
- Samedi 5 novembre 19h, espace Robert Fort : loto de l'ADEP
- Vendredi 11 novembre 10h, commémoration au Monuments aux Morts
- Samedi 12 novembre 19h30, espace Robert Fort : repas Handi'cats avec concert
- Mercredi 16 novembre 14h – 19h, espace Robert Fort : Don du Sang
- Samedi 19 novembre 11h, rue du Hom, inauguration terrain Foot5
- Dimanche 20 novembre 10h – 18h : salon d'automne
- Dimanche 20 novembre 12h, hôtel de la Gare : choucroute Telethon
- Week-end 3 et 4 décembre : TELETHON